

COMPTE-RENDU

Session de travail de la ville de Belle-Baie

TENUE: 09/04/2024 à 18 h 30

Présence :

Présents / présentes:

D. Guitard, maire

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

A. Bard-Lavigne, conseillère

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

A. Noël, conseillère

J. Olivier, conseiller

W. St-Laurent, greffière municipale

D. Boudreau, greffière adjointe

M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporatives

M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens

R. Doucet, trésorier

B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique

R. Peñarroya, analyste technique sénior

1. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclaré

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale constate le quorum.

Monsieur le Maire passe la parole à Magali Courtin qui présente aux membres du conseil l'analyste technique sénior nouvellement embauché. Il s'agit de Raphaël Peñarroya qui s'est joint à l'équipe de Belle-Baie le lundi 25 mars dernier.

3. PLAN STRATÉGIQUE 2024

3.1 Axes stratégiques

L'exercice de ce soir fait suite à la présentation de Vincent Poirier lors de la session d'information du mardi 27 février dernier. Le but dudit exercice est de permettre aux membres du conseil de donner leur avis et d'ajouter aux actions identifiées par les employés administratifs de la municipalité pour le plan stratégique. Un tableau énumérant les 4 axes stratégiques : organisation dynamique et moderne; gouvernance responsable et intègre; communauté vivante, énergique, fière et impliquée; et croissance vigoureuse et responsable ainsi que les thèmes s'y rattachant et des exemples sont placés à la disposition des membres du conseil.

Le conseil est divisé en deux groupes respectifs. Ces groupes sont invités à échanger sur les 4 axes stratégiques à l'aide de Magali Courtin dans un premier groupe et de Vincent Poirier dans un deuxième. D'autres employés administratifs s'ajoutent aux groupes. Au bout d'une heure et demie, le conseil se réunit pour partager l'information discutée dans leur groupe respectif.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21 h.

X _____

Danica Boudreau
Greffière adjointe